



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Le Minio – Stival – Cession d'une partie de chemin à Monsieur Maillet

DEL-2015-049

Numéro de la délibération : 2015/049

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, aliénations

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/04/2015

Date de convocation du conseil : 21/04/2015

Date d'affichage de la convocation : 21/04/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, M. Yvon PÉRESSE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Faten ARAB-JAZIRI par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN.

Était absente : Mme Stéphanie GUÉGAN.

Le Minio – Stival – Cession d'une partie de chemin à Monsieur Maillet

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Par délibération du 26 juin 2012, le Conseil Municipal a approuvé un échange de parcelles avec Monsieur Jacques Maillet au Minio à Stival, l'emprise de la voie publique se situant pour partie sur la propriété de Monsieur Maillet.

Lors de l'établissement du document d'arpentage, Monsieur Maillet a sollicité la cession à son profit, outre d'une partie du chemin communal longeant sa propriété, de parties de voie permettant l'accès à sa propriété. Celles-ci n'assurant que la desserte de la propriété de Monsieur Maillet, leur cession ne modifie pas les conditions de circulation de la voie publique. Conformément à l'article L 141-3 du code de la voirie routière, la procédure de classement ou de déclassement d'une route communale est dispensée d'une enquête publique lorsque l'opération envisagée ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie, ce qui est le cas en l'espèce.

Nous vous proposons :

- d'approuver l'échange de parcelles entre la Ville de Pontivy et Monsieur Jacques Maillet, à savoir pour la partie cédée par Monsieur Maillet la parcelle cadastrée AD n°145 d'une surface de 73 m², et pour la partie cédée par la Ville de Pontivy les parcelles cadastrées AD n°146, 147 et 148 représentant une surface totale de 466 m²,
- d'approuver le versement par Monsieur Maillet d'une soulte de 982,50 €, soit 2,50 €/m² selon le prix établi dans la délibération du 26 juin 2012, les frais d'acte étant à la charge de Monsieur Maillet,
- d'autoriser la Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 avril 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

PONTIVY

Le Minio

Echange
Commune - M. MAILLET
Section AD n°87 et D.P.

Le 26-06-2012

Terrain cédé par la Commune à M. MAILLET

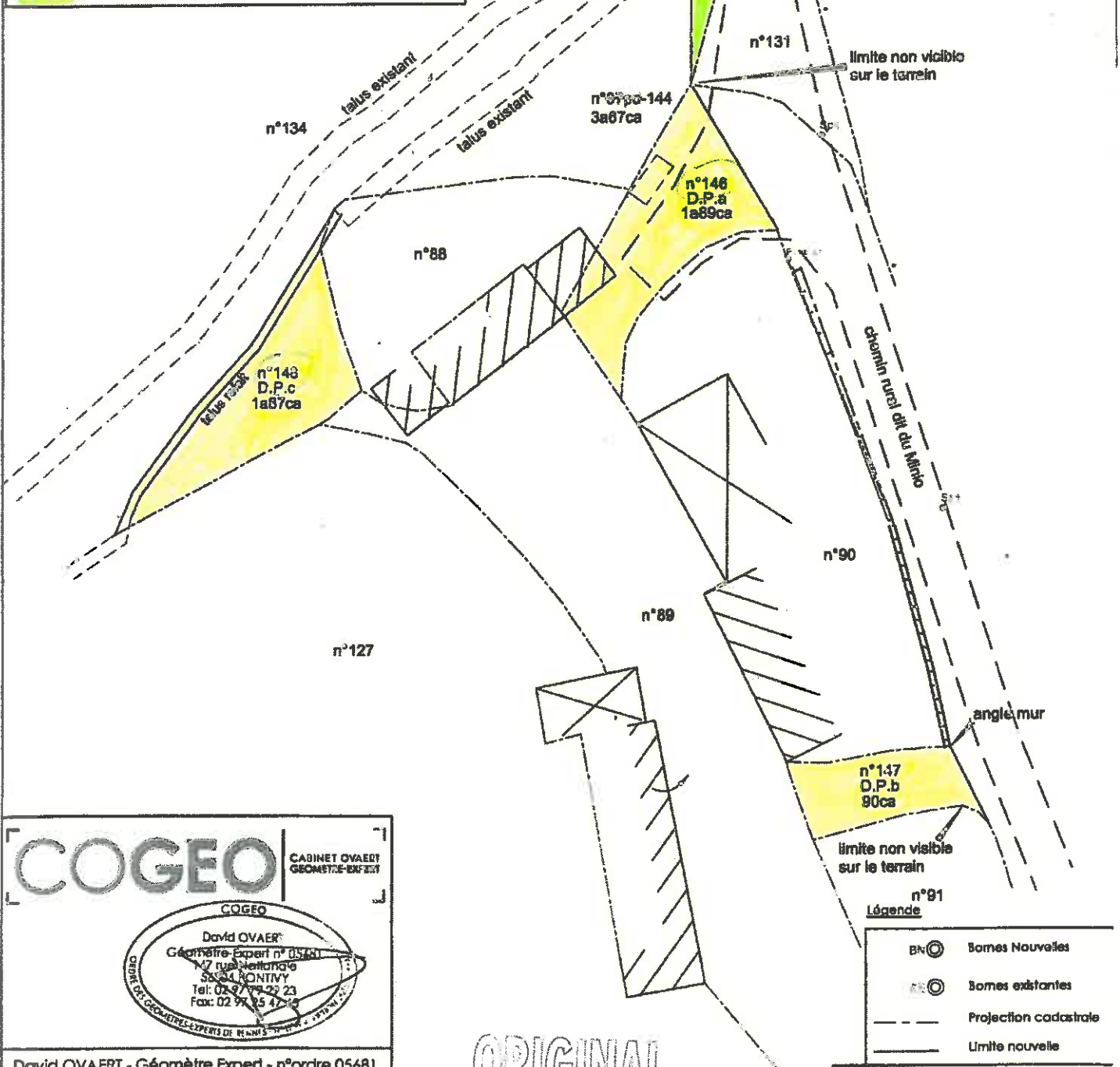
n°146 : 1a89ca

n°147 : 90ca

n°148 : 1a87ca Total : 4a66ca

Terrain cédé par à M. MAILLET à la Commune

n°145 : 73ca



COGEO CABINET OVAERT GEOMETRE-EXPERT

David OVAERT
Géomètre Expert n° 05681
147 rue Nationale
56304 PONTIVY
Tel: 02 97 79 29 23
Fax: 02 97 25 47 65

David OVAERT - Géomètre Expert - n°ordre 05681
147 rue Nationale - BP 50140 - 56 304 Pontivy Cedex
Tel: 02 97 79 29 23 Fax: 02 97 25 47 65
Mel: bureau.geometre@cogeo.fr

ORIGINAL

Légende

BN	○	Borne Nouvelles
EX	○	Borne existantes
- - -		Projection cadastrale
—		Limite nouvelle

Echelle: 1/ 500
N° Dossier: P11-023

982,50 €